

## REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14<sup>ème</sup> représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu du **cabinet AMVDA EXPERTISE CONSEIL VISEEON** dont le siège social est à SAVIGNY SUR ORGE la somme de **300,00 €uros** (trois cents €uros) représentant la cotisation pour la période du 08 janvier 2019 au 07 janvier 2020.

Fait à Paris, le 05 février 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

**Carlos Vinhas Pereira**

Président

